

■ **Boulangerie de la Tour, Salchegger**, à Lausanne, CH-550-1012649-3 (FOSC du 25.08.2000, p. 5803). Par décision du 26 février 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 2283 du 22.02.2006
(03264954 / CH-550.1.012.649-3)